## CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO



DIRECTIVE ADMINISTRATIVE : B-033 ADMINISTRATION DE LA NALOXONE EN CAS DE SURDOSE D'OPIOÏDES

Approuvée : le 25 mai 2018 Modifiée : le 25 mai 2018

Page 1 de 3

La naloxone est prévue comme traitement d'urgence dans le cas où l'on soupçonne la présence d'une surdose d'opioïdes et ne remplace pas les soins médicaux d'urgence. Tout membre du personnel doit composer le 9-1-1 avant même d'administrer la naloxone.

### Signes et symptômes d'une surdose d'opioïdes :

- Impossibilité de réveiller la personne
- Respiration lente ou absente
- Bruits de ronflements ou de gargouillements
- Pupilles très petites (comme une tête d'épingle) ou yeux révulsés
- Corps flasque, incapable de répondre à une stimulation
- Ongles et lèvres bleus ou mauves

#### Procédures à suivre si on soupçonne une surdose d'opioïdes :

- Évaluer la situation afin d'assurer une intervention sécuritaire et vérifier pour les signes d'une surdose d'opioïdes.
- Criez le nom de la personne et secouez-la par les épaules.
- Communiquer avec le 9-1-1 si la personne ne réagit pas et donner autant d'informations que possible (ex : « On soupçonne une surdose d'opioïdes. »).
- Demander de l'aide d'une personne sur place. Lui demander d'aller chercher la trousse de naloxone et le défibrillateur externe automatisé s'il y en a un sur les lieux.
- Si la personne ne réagit pas, administrer de la naloxone. Voir les étapes ici-

Demeurer avec la personne jusqu'à ce que les services médicaux d'urgence arrivent et quittent.

#### Administration de la naloxone :

- Administrer la naloxone à n'importe quel moment après avoir appelé le 911 :
  - Étendre la personne sur le dos.
  - o Retirer le vaporisateur nasal de l'emballage.
  - Incliner la tête de la personne vers l'arrière et soutenir le cou avec la main.
  - Tenir le dispositif en plaçant le pouce au bout du piston.
    Placer l'index et le majeur de chaque côté de l'embout.





### CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

DIRECTIVE ADMINISTRATIVE : B-033 ADMINISTRATION DE LA NALOXONE EN CAS DE SURDOSE D'OPIOÏDES

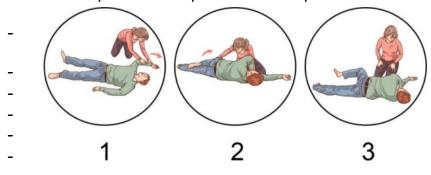
Approuvée : le 25 mai 2018 Modifiée : le 25 mai 2018

Page 2 de 3

- Insérer doucement la pointe de l'embout dans une narine jusqu'à ce que les doigts soient appuyés sur le nez.
- Appuyer fermement sur le piston avec le pouce pour administrer la dose et attendre quelques secondes avant de le retirer (chaque dispositif ne contient qu'une dose).
- o Retirer le dispositif de la narine.
- Surveiller la personne de près et commencer la respiration de sauvetage et les compressions thoraciques.
- Poursuivre la respiration de sauvetage et les compressions thoraciques jusqu'à ce que la personne respire par elle-même.
- Si la personne ne réagit pas en se réveillant ou en respirant normalement, lui administrer une deuxième dose après 2 à 3 minutes et continuer la respiration de sauvetage et les compressions thoraciques.
- Changer de narine pour administrer la deuxième dose.
- L'administration de la naloxone peut se faire toutes les 2 ou 3 minutes si la personne ne respire pas par elle-même jusqu'à ce que les services médicaux d'urgence arrivent (selon la quantité de doses de naloxone dont on dispose).
- Quand la nalaxone fait effet, la personne peut :
  - o Reprendre connaissance rapidement ou graduellement
  - Être désorientée.
  - Être agitée, agressive ou combative.
  - o Vouloir consommer de la drogue à nouveau.
- À l'arrivée des soins d'urgence, indiquer verbalement quels soins ont été prodigués à la personne.

### Si la personne respire par elle-même ou sa respiration s'améliore :

Placer la personne en position de récupération.



 Demeurer avec la personne jusqu'à ce que les services médicaux d'urgence arrivent.



# CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

DIRECTIVE ADMINISTRATIVE : B-033 ADMINISTRATION DE LA NALOXONE EN CAS DE SURDOSE D'OPIOÏDES

Approuvée : le 25 mai 2018 Modifiée : le 25 mai 2018

Page 3 de 3

#### Quand la personne est partie avec le personnel de soins d'urgence :

- Remplir un rapport d'incident.
- Communiquer avec les parents.
- Communiquer la surintendance de l'école.
- Communiquer avec les services en santé mentale du conseil pour offrir de l'appui aux témoins qui en auraient besoin.
- Communiquer avec le travailleur social / la travailleuse sociale assigné(e) à l'école pour assurer un suivi et une bonne transition lors du retour à l'école.

### **RÉFÉRENCES**

Modèle de politique pour les conseils scolaires, Santé publique Sudbury et districts Manuel de formation sur la naloxone : organismes communautaires, Santé publique Sudbury et districts, août 2018 Site web de Santé publique Ottawa Site web de Practical Pain Management

### **LIGNES DE CONDUITE AFFÉRENTES**

B- Administration de la naloxone en cas de surdose d'opioïdes